

c.r. a.g. du 17.12.1979

Sté UFFI

1. approbation des comptes de l'exercice du 1.1.78 au 31.12.78
2. approbation du budget prévisionnel 1979
3. renouvellement du mandat des membres du conseil syndical
4. application d'intérêts de retard pour les copropriétaires ne réglant pas leurs charges , suite aux appels de fonds du syndic
5. mise au point sur les procédures
6. construction de la 3^{ème} tranche : projet d'emplacement des parkings et des immeubles.
7. arrosage des espaces verts
8. décision à prendre en ce qui concerne le nombre d'employés que peut avoir la copropriété pour assurer l'entretien : le nombre est jugé suffisant.
9. afin de faire respecter le règlement de copropriété , il est proposé d'assermenté un employé et de voter la convention de clauses pénales : projet abandonné
10. mise en place de cassis et de panneaux de signalisations : projet abandonné.
11. entretien des ventilations mécaniques – contrat à souscrire
12. fermeture des parkings – type de fermeture à choisir
13. construction d'un abri à poubelles : reportée à une prochaine assemblée.
14. entretien général – peinture des boiseries, porte d'entrée , hall d'entrée – budget à fixer – mandat à donner .